



Réunion Conseil Municipal

Vendredi 23 Octobre 2015

Compte Rendu de Séance

Présents : 10

Excusés : 1, Jérôme GARNERET

Absents : 0

Le Président ouvre la séance à 20 h 00

Secrétaire de séance : Julien HENRIOT

Ordre du jour

I – La loi NOTRe et ses impératifs

Le Maire rappelle la loi NOTRé

- La loi du 7 août 2015, portant **Nouvelle Organisation Territoriale de la République** (Loi NOTRé). Dans le cadre de l'application de cette loi, il est prévu ce qui suit :

PROJET DE FUSION

- Lors de la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) du 14/10/2015, Monsieur le Préfet de région, Préfet du Doubs a proposé aux membres de cette commission la carte comportant les nouveaux périmètres. Concernant notre territoire, il s'agira d'un rapprochement entre :
- **La Communauté de Communes du Pays Baumois** : 25 communes – 8 750 habitants
Avec la Communauté de Communes de Vaite-Aigremont : 21 communes – 7 261 habitants
Soit un total actuel CCPB + CCVA de 16 011 habitants
- **Extension de ce périmètre aux communes de :**
Palise (136 hab), Moncey (506 hab), Thurey le Mont (109 hab), Valeroy (149 hab), Rigney (425 hab), Corcelles-Mieslot (110 hab), Rignosot (118 hab), La Tour de Scay (246 hab), Blarians (58 hab), Germondans (63 hab), Flagey-Rigney (92 hab), Ollans (41 hab), Cendrey (184 hab), Battenans- les Mines (59 hab), Rougemontot (87 hab) et La Bretenière (60 hab).
Soit 16 communes pour un total actuel Ex-Bussière de 2 443 habitants
- **Total du nouveau périmètre = 18 454 habitants.**
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une délibération validant ce projet devra être prise avant le 10 Décembre prochain.

II – Transfert de la compétence « petite enfance, enfance, jeunesse

Dans la perspective du transfert global de la compétence scolaire pour la rentrée 2016-2017, le Conseil Communautaire réuni le 15/10/2015, a décidé de prendre dans une 1ère phase, la compétence « petite enfance et jeunesse », dès le 1er Janvier 2016. Ceci, afin de provoquer l'augmentation du CIF (Coefficient d'Intégration Fiscal), dès le budget 2016.

Résultat du vote :

37 voix POUR

0 CONTRE

7 ABSTENTIONS

Après un court débat, le Maire précise qu'il appartient maintenant au conseil municipal de chaque commune de se prononcer sur ce projet de transfert, avant le 10 Décembre 2015, sachant que passer ce délai, l'avis est réputé favorable.

Le conseil délibère et valide ce transfert de compétence par :

Le conseil est invité à délibérer :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

III – Forêt – Vente des bois

Le Maire rend compte à l'assemblée de la vente des bois qui a eu lieu ce lundi 19/10 à Baume. L'estimation ONF, comprise entre 9 000 à 9 500 €. C'est la « Scierie du Gros Chêne » qui a emporté la vente avec une offre à 13 296.00 €. Cette vente concerne les parcelles n° 4 (chatelot) et n° 32 (Saussois). Les travaux d'entretien (décloisonnement à l'engin mécanique et dégagement manuel en régénération) sont terminés.

IV – Dossier « Ad-ap »

Chaque commune et intercommunalité devait déposer pour le 27/09/2015, son dossier d'Approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée. Le Maire a déposé le dossier communal en Préfecture le 25/09. Se référant aux diagnostics élaborés en 2013, le Maire informe le conseil qu'il conviendra de prévoir en investissement au budget 2016, la réalisation de 2 rampes d'accès P.M.R. (Personne à Mobilité Réduite), sur le bâtiment Mairie-École.

V – Mise à jour des listes électorales

Dans l'optique des prochaines élections Régionales (les 6 et 13 décembre prochain), les communes ont été invitées à intégrer dans un 3ème tableau, les modifications de la liste électorale avec l'ajout des jeunes électeurs. Le maire propose une liste de personnes à contacter, n'habitant plus la commune, afin d'étudier leur radiation ou leur maintien sur la liste électorale de la commune.

VI – Questions diverses

Bilan de l'opération rebouchage des trous

Les membres de la commission voirie, ont réalisés cette opération de rebouchage avec de l'enrobé à froid. Le bilan s'avère très positif par notamment la malléabilité de ce produit. Toutefois, les conseillers sont unanimes pour proposer la pose d'un enduit monocouche (goudron+gravier) afin de fermer les rebouchages, empêchant l'eau de pluie de s'infiltrer sur le pourtour des réparations. Le Maire se chargera de contacter une entreprise en mesure de réaliser cette finition.

Repas des Seniors

Le Maire remet les propositions traiteurs pour le repas de début d'année à mesdames Martine MANCHON et Nelly ROUSSY. Celles-ci ont en charge le choix du menu, ainsi que l'organisation de cette manifestation. La date du repas est arrêtée au 9 Janvier 2016.

Formation premiers secours

Nelly ROUSSY informe l'assemblée d'une formation aux premiers secours. Cette formation, dispensée par les sapeurs pompiers de Baume, à raison de 2 fois 4 heures sur 2 samedi matin. Nelly se charge de recenser les personnes intéressées.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 22 heures